

BADTEN

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Compiègne le 12 janvier 2018

Il se déroulera le :

Mercredi 14 février 2018
Au gymnase Alain Mimoun – LA CROIX SAINT OUEN
(rue Gabrielle Chanel)
Tél. : 03.44.91.08.08

Accueil

Les joueurs devront se présenter au Gymnase avec une paire de chaussures propres.

- ✓ Dès 10 h 30, vérification des licences, échauffement,
- ✓ Composition des équipes pour la première rencontre dès 11 h 30
- ✓ Début de la compétition à 11 h 00
- ✓ Fin de la compétition vers 17 h 00.
- ✓ Les joueurs sans licence ou présentant des licences non conformes ne pourront pas prendre part à la compétition.
- ✓ Semelles Blanches obligatoire.

Participation

- ✓ Les équipes doivent confirmer leur participation pour le **Mercredi 7 février 2018** à la Direction Départementale à COMPIEGNE – Tél. : 03.44.20.57.12 et aux organisateurs :

Me. Marieke VERAY DELATTRE
Tél. : 06.77.13.34.21
Mail : marieke.delattre@ac-amiens.fr

Envoyer la composition d'équipes avec le classement des joueurs.

Récompenses

Médailles à l'équipe première + tee-shirt
Médailles à l'équipe deuxième
Médailles à l'équipe troisième

Dans les 3 catégories :

- Collèges Excellence
- Collèges Etablissement
- Benjamins/Benjamines

Pour toute info complémentaire se référer à :

Règlement fédéral et Fiche Sport Nationale

**INFOS IMPORTANTES
RENTREE 2017**

Modifications Activités

**COMPTAGE DES POINTS EN CHAMPIONNAT
Etablissement - excellence – LP**

JEUNE COACH

Obligatoire au CF

Non obligatoire au CA - formation indispensable

Le jeune coach n'est pas un arbitre !

Règlement inchangé au CA :

**2 JA maximum certifiés départemental
et certifiables académiques**

Les JA doivent être de l'AS au CA !

Tenue correcte exigée sinon pas de participation

Le JA doit avoir son tee shirt départemental

**La vérification des classements est sous la responsabilité
des animateurs d'AS et des services UNSS : voir tutoriel !**

Pôle Animation à l'initiative des AS et des districts

Réglementation Académique

COMPETITION : Équipes d'Établissement

	COLLEGES ETABLISSEMENT
LICENCIES AUTORISES	Benjamins Minimes Cadets (limité à 1, hors JA)
COMPOSITION DES EQUIPES	6 Compétiteurs maximum dont un JEUNE COACH (au minimum 2G et 2F)
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre BADTEN par équipe qualifié Niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence l'association sportive concernée ne pourra participer.
JEUNE COACH	1 Jeune coach par équipe qualifiée pour l'ensemble de la compétition, inclus dans la composition d'équipe. Une équipe sans jeune coach sera déclassée.
REGLEMENT	FFTT / FFBaD Match en 2 sets de 15 points avec changement de côté à 7
FORMULE DE COMPETITION	5 matchs de 2 sets : résultat par addition de l'ensemble des points marqués au cours des 10 sets <ul style="list-style-type: none">➤ 1 Simple F➤ 1 Simple G➤ 1 Double F➤ 1 Double G➤ 1 Double M 5 joueurs seulement sont autorisés à figurer sur la composition d'équipe pour chaque rencontre ; l'accompagnateur de l'équipe et/ou le jeune coach sont les seuls responsables. 2 matchs maximum par joueur.
MODALITES DE QUALIFICATION	Qualification académique
NOMBRE D'EQUIPES	1 équipe par académie + Dom Tom et AEFE
TITRE DECERNE	Champion de France UNSS par Equipe d'Établissement collèges

COMPETITION : Équipes Excellence

COLLEGES EXCELLENCE	
LICENCIES AUTORISES	Benjamins Minimes Cadets (limité à 1, hors JA)
COMPOSITION DES EQUIPES	6 Compétiteurs maximum dont un JEUNE COACH (au minimum 2G et 2F)
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre BADTEN par équipe qualifié Niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence l'association sportive concernée ne pourra participer.
JEUNE COACH	1 Jeune coach par équipe qualifiée pour l'ensemble de la compétition, inclus dans la composition d'équipe. Une équipe sans jeune coach sera déclassée.
REGLEMENT	FFTT / FFBaD Match en 2 sets de 15 points avec changement de côté à 7
FORMULE DE COMPETITION	5 matchs de 2 sets : résultat par addition de l'ensemble des points marqués au cours des 10 sets ➤ 1 Simple F ➤ 1 Simple G ➤ 1 Double F ➤ 1 Double G ➤ 1 Double M 5 joueurs seulement sont autorisés à figurer sur la composition d'équipe pour chaque rencontre ; l'accompagnateur de l'équipe et/ou le jeune coach sont les seuls responsables. 2 matchs maximum par joueur.
MODALITES DE QUALIFICATION	Qualification académique (si nombre d'équipes engagées est inférieur ou égale à 12) Qualification inter académique (si nombre d'équipes engagées au niveau régional est supérieur à 12)
NOMBRE D'EQUIPES	12 équipe par championnat : 10 + Dom Tom et AEFE
TITRE DECERNE	Champion de France UNSS par Excellence collèges

Éthique – Protocole fin de rencontre

Il conviendra de faire respecter un temps de fairplay à la fin de la rencontre, à savoir :

- les joueurs, l'arbitre, les accompagnateurs et les jeunes coaches se serrant mutuellement la main et applaudissant les beaux gestes et la fin de rencontre.

Textes de Référence :

- Règlement Fédéral UNSS 2016 - 2020

Vérification du classement des joueurs en Tennis de Table

Rappel : il existe une 1^{ère} phase de classement jusqu'à décembre et une 2^{ème} phase à partir de janvier. Il est nécessaire de vérifier **systematiquement** le classement en fonction du moment de la compétition (1^{ère} ou 2^{ème} phase). Il faut prendre en compte le classement **officiel** de septembre ou de janvier. Il apparaît sur la première page de spid. Il n'est plus nécessaire depuis 2 ans d'aller sur l'historique.

Précision importante : Tout élève non licencié FFTT doit se voir attribuer l'équivalence de 500 points avant d'effectuer le calcul du poids total de l'équipe.

Dans tous les cas Vérification sur le site : <http://spid.fftt.com>

Identifiant : UNSS

Mot de passe : s'adresser au service UNSS / **Mot de passe strictement confidentiel (FFTT) confié aux seuls responsables d'activité. A ne jamais diffuser par écrit sur le web !**

Rubrique : LICENCIÉS (1) / RECHERCHE (2)

Nom du Licencié Prénom/ Enter (3)

Si plusieurs licenciés au même nom, vérifier le prénom et la date de naissance (4)

SPID - Système Pongiste d'Information Décentralisé

Recherche de personne

Critères de recherche

Numéro de licence: [] Sexe: Tous Numéroté national: []

Prénom: Chatelain Alexandre

Code comité: [] Code ligue: []

Numéro de club: [] Numéro de club corpo: []

Commune: []

Validation corpo: []

Code postal: []

Date de validation entre le: [] et le: []

Avec E-Mail: []

Est cadre technique: []

Mise à zéro Rechercher

Tri: Alpha Par N° de club Par date de naissance

Radio buttons: Licencié, Personne, Les deux, Validés, Non validés, Les deux

Licence	Nom / Prénom	Club	Nom Club	N° national	Date naissance	Validation	Catégorie	Sexe	Points
2513348	CHATELAIN Alexandre	11250001	PS BESANCON	552353	27/07/1997	03/07/2012	ors / -16	M	1004.0 / 10
2514725	CHATELAIN Alexandre	11250223	HERIMONCOURT	781400	02/10/1990		ors / -40	M	500.0 / 5
3421023	CHATELAIN Alexandre	13340008	LE CRES SALAISO	852445	31/08/1997		Juniors 1 / -16	M	500.0 / 5

Vérifier le nombre de points (5)

Dans le cas ci-dessus la valeur du joueur étant supérieure à 550 points, le joueur doit donc être engagé en Excellence.

Vérification du classement des joueurs en badminton

Le meilleur classement de référence des trois tableaux (simple, double et double mixte) doit être consulté à la fois sur **poona** -à la date du 7 janvier- **et** sur l'historique de classement fédéral disponible sur le site **ffbad.org**

<http://poona.ffbad.org/page.php>

Cliquez sur l'onglet « Les TOP » en haut à droite

Sélectionnez TOP 500

Zone, choisir « Comité »

Sélectionnez le département

Discipline, sexe

Date du classement au **7 janvier 2017**

À partir du site <http://www.ffbad.org/>

Précision :

P1, P2 et P3 sont remplacés par P10, P11 et P12